



# Enseignants de l'Unsa

**Contacts :**  
ac-lyon@se-uns.org  
04 72 13 08 20  
06 21 77 28 45

## Académie de Lyon

COVID 19



Après l'expression publique du Premier ministre comportant de nouvelles annonces pour l'École, les personnels de l'Éducation nationale ont effectué, ce lundi 26 avril, une rentrée marquée par les questionnements, l'inquiétude et la lassitude.

Parmi les mesures annoncées, certaines étaient très attendues et vont dans le bon sens (demi-jauge pour les lycées, hybridation pour les collèges des départements en tension, fermeture des classes dès le premier cas, augmentation de la capacité de tests).

D'autres sont, en revanche, insuffisantes et sources de légitimes inquiétudes (demi-jauge pour les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dans certains territoires, accès à la vaccination des personnels, travaux pour l'assainissement de l'air, recrutement).

Concernant les tests, la volonté de les amplifier est une bonne chose mais interrogent au regard de leur faisabilité et de leur mise en œuvre.

Enfin, le maintien des épreuves terminales des examens est inapproprié.

**Pour le SE-Unsa, l'enjeu majeur dans la période qui vient est de s'inscrire dans la durée. Nous allons continuer à porter nos exigences auprès du ministère et du gouvernement et suivrons la situation chaque jour aux côtés des équipes.**

### POUR QUE L'ÉCOLE TIENNE



Les organisations Unsa Éducation, CFDT, FSU, Snalc, Sud Éducation prennent acte des décisions gouvernementales concernant la reprise à partir du 26 avril et formulent des demandes pour permettre au Service public d'éducation de tenir jusqu'aux vacances d'été. Voir courrier intersyndical ci-joint.

### JOURS DE FRACTIONNEMENT



En tant qu'AESH, votre contrat de travail est un contrat de droit public, comme celui des AED. **Vous avez donc droit aux jours de fractionnement.** Ces deux jours de congés rémunérés supplémentaires peuvent être utilisés selon deux modalités à définir par l'employeur après consultation des personnels AESH.

**Le SE-Unsa a interpellé le rectorat de Bordeaux et chaque DSDEN pour que la réglementation soit respectée et que les modalités d'application puissent être communiquées aux personnels AESH.**

Contactez-nous pour avoir plus d'informations.

### MUTATIONS INTRA - CALENDRIER PRÉVISIONNEL

**26 avril:** retour de l'ensemble des dossiers sur Valere  
**18 mai 18h:** affichage des barèmes vérifiés par le Rectorat  
**17 juin 18h:** Résultats du mouvement intra académique

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou problème rencontré.**



### RÉMUNÉRATION

L'Unsa Fonction publique avec huit autres organisations syndicales de la Fonction publique a écrit à la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques pour demander l'ouverture d'une négociation collective sur les rémunérations de tous les agents publics. Voir courrier intersyndical ci-joint.



### DU CONCOURS À L'AFFECTATION

Vous présentez un ou plusieurs concours Enseignants, CPE ou PsyEN et vous voulez mettre toutes les chances de votre côté pour réussir chaque étape vers votre nouveau métier ?

Le SE-Unsa est là pour vous accompagner, vous informer et vous conseiller tout au long de la route !

Demandez notre accompagnement !



### NOS REVENDICATIONS



À l'heure où les missions des PsyEN (accompagnement, prévention, dépistage...) apparaissent plus que jamais d'une implacable nécessité, le SE-Unsa souhaite mettre en lumière leurs besoins en matière de conditions de travail.

Les améliorations que nous revendiquons avec eux leur permettraient tout à la fois de pouvoir exercer sereinement et dans le respect du Code de déontologie, mais aussi garantirait à nos élèves un service de qualité (un interlocuteur départemental, plus d'autonomie et de liberté, un secteur d'exercice raisonnable, un budget pour l'équipement).



### REJOIGNEZ LE SE-UNSA !



Du 10 mars au 10 mai, profitez d'un tarif préférentiel (60 €) pour toute nouvelle adhésion et bénéficiez des services du SE-Unsa !  
<https://www.se-uns.org/adh/index.html>

